



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de MAZOUER (Charles), « Chronologie. (septembre 1668 – décembre 1670) », *Théâtre complet*, Tome IV, MOLIÈRE, p. 11-18

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09709-9.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09709-9.p.0011)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## CHRONOLOGIE

(septembre 1668 – décembre 1670)<sup>1</sup>

- 1668
- 9 septembre. Création de *L'Avare* au Palais-Royal.
- 17 septembre. Selon la *Relation* de Santot, la troupe de Molière représente, à Versailles, *Amphitryon* pour l'ambassadeur de Russie, son fils et toute sa suite. La Grange ne mentionne pas cette représentation, mais signale que le 18 septembre, au théâtre parisien du Palais-Royal, *L'Avare* fut exceptionnellement remplacé par *Amphitryon*. Toujours pour l'ambassade russe ? Ou bien y a-t-il confusion dans les dates et dans les lieux ?
- 20 septembre. Représentation du *Tartuffe* chez le Prince de Condé à Chantilly, en présence de Monsieur et de Madame.
- 22 au 29 septembre. Interruption des représentations au Palais-Royal.
- 26 septembre. Néanmoins, au moment de son départ de Paris, l'ambassade moscovite assiste à une nouvelle représentation d'*Amphitryon*.
- 30 septembre. Molière prend, pour sept ans, un privilège pour l'impression de *George Dandin* et de *L'Avare* ; privilège enregistré le 2 novembre.
- 10 au 20 octobre. Nouvelle interruption.

---

1 Comme pour les volumes précédents, la chronologie a été établie d'abord à partir des documents sûrs que donnent Madeleine Jurgens et Élisabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe* (Paris, Imprimerie nationale, 1963), et Georges Mongrédien, *Recueil des textes et documents du XVII<sup>e</sup> siècle relatifs à Molière* (Paris, CNRS, 1965, 2 vol.). Ces documents ont été repris et complétés dans les grandes éditions du *Théâtre complet* de Molière, celle de Georges Couton, en 1971, et celle de Georges Forestier avec Claude Bourqui, en 2010 (avec ses compléments en ligne dans le site *Molière 21*) ; et ils servent de base aux principales biographies du dramaturge : le *Molière* de Roger Duchêne (Paris, Fayard, 1998) et celui de Georges Forestier (Paris, Gallimard, 2018). De tous, nous avons fait notre profit.

Octobre. Obsèques, à l'église Saint-Sauveur, de Marie Pocquelin, troisième enfant de Molière.

2 au 7 novembre. La troupe est à Saint-Germain-en-Laye, où elle joue trois fois *George Dandin* (probablement les 3, 4 et 5) et une fois *L'Avare*. Elle reçoit du roi 3000 livres.

9 novembre. Création de *George Dandin* au Palais-Royal.

11 novembre. Molière reçoit du Trésorier de l'argenterie une somme de 440 livres pour la nourriture et le logement de la troupe à Saint-Germain-en-Laye au début du mois.

20 novembre. Deuxième édition, chez Pierre Trabouillet, de *L'Amour médecin*.

5 décembre. Molière obtient un privilège pour cinq ans pour *La Gloire du Val-de-Grâce*, que Ribou publiera en 1669.

11 décembre. Mort de Marquise Du Parc, qui sera inhumée le 13 aux Billettes.

22 décembre. Robinet affirme que Molière a lu son poème de *La Gloire du Val-de-Grâce* en divers lieux, et il en fait l'éloge.

31 décembre. Gratification royale de 1000 livres accordée à Molière « en considération de son application aux belles-lettres ».

1669

12 janvier. Il est ordonné au Trésorier des Menus-Plaisirs de délivrer à la troupe de Molière la somme de 3000 livres accordées pour la représentation de la *Pastorale comique* donnée à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1667 dans le cadre du *Ballet des Muses*.

31 janvier. La Fontaine fait paraître *Les Amours de Psyché et de Cupidon*.

5 février. Première représentation publique autorisée de *L'Imposteur, ou Tartuffe [sic]*, le *Tartuffe* définitif, au Palais-Royal, avec une extraordinaire recette de 2860 livres. Énorme succès avec 44 représentations consécutives au théâtre ou en visite (ainsi chez la reine, le 21 février) en février, mars et avril, les recettes diminuant naturellement un peu au fil du temps.

18 février. Édition originale de *L'Avare* et probablement aussi de *George Dandin*. C'est Ribou qui publie *George Dandin, ou Le Mari confondu*, avec le privilège du 30 septembre 1668, mais sans achevé d'imprimer.

27 février. Acte de décès du père de Molière, Jean II Poquelin, au registre de la paroisse Saint-Eustache.

1<sup>er</sup> mars. Pour le carnaval, le duc d'Enghien offre un régalé à Monsieur et à Madame, et fait représenter *Tartuffe* dans la grande salle du Palais-Royal, parée et décorée.

15 mars. Molière obtient un privilège de dix ans pour l'impression de *Tartuffe*.

23 mars. Édition originale de *Tartuffe, ou L'Imposteur* aux frais de Molière, qui en confie la diffusion à Jean Ribou.

6 avril. Robinet annonce l'édition, qui n'a pas d'achevé d'imprimer, de *La Gloire du Val-de-Grâce*. Les 366 vers de ce poème, qu'accompagnent les dessins de Mignard gravés par Chauveau, célèbrent la peinture à la fresque de la coupole du Val-de-Grâce peinte par son ami le peintre Mignard, dont il détaille l'art.

9 avril. La troupe reçoit les 6000 livres de sa pension annuelle, à diviser en douze part de 500 livres – pour 11 comédiens, Molière touchant de surcroît sa part d'auteur.

9-29 avril. Clôture de Pâques.

18 avril. Molière fait saisir une contrefaçon du *Tartuffe* réalisée par les libraires imprimeurs Hénault. Deux arrêts du Conseil privé (3 juillet et 28 septembre) poursuivent la procédure contre les indéliçats, que Molière veut faire condamner.

30 avril. Reprise des représentations avec *Amphitryon*, en alternance avec *Tartuffe* et *L'Avare* jusqu'en juin.

6 juin. Deuxième édition du *Tartuffe*, avec les trois Placets, chez et aux frais de Jean Ribou.

8-13 juin. Interruption des représentations au Palais-Royal.

17-22 juin. Nouvelle interruption au Palais-Royal.

3-5 août. La troupe est à Saint-Germain, sur ordre du roi ; elle y joue *L'Avare* et *Tartuffe*.

7 août. Le trésorier des Menus-Plaisirs donne à Molière 144 livres « pour deux jours de nourriture de la troupe à Saint-Germain-en-Laye, où ils ont représenté *L'Avare* et *Tartuffe*, à raison de six livres par jours pour douze acteurs ».

21 août. Représentation du *Tartuffe* en visite chez Mademoiselle, au palais du Luxembourg.

23 août – 1<sup>er</sup> septembre. Séjour de la troupe à Saint-Germain pour quatre représentations (la première fois le 25 août) de *La Princesse d'Élide* « dans la galerie du Chasteauneuf », selon La Grange, dans la grande salle du Vieux Château, selon la *Gazette*.

10 septembre. Molière est une nouvelle fois parrain ; l'enfant, Jeanne-Catherine Toubel, est baptisée à Saint-Roch.

14 septembre. La pension royale de 6000 livres est payée à la troupe.

17 septembre – 20 octobre. Séjour de la troupe à Chambord. Entre autres comédies représentées, *Monsieur de Pourceaugnac* y est créé le 6 octobre.

26 octobre. Dernier ordre de paiement pour les frais concernant la représentation de *La Princesse d'Élide* à Saint-Germain en août : 2247 livres et 1 sol destinés à régler la construction d'un théâtre avec décoration de feuillées ainsi que les dépenses de nourriture des comédiens et de louage de carrosses pour leur transport. On voit que les frais engagés et réglés concernent toute l'organisation des spectacles donnés par la troupe de Molière, et pas seulement le défraiement et la rémunération de la troupe.

4-8 novembre. Séjour de la troupe à Saint-Germain, où est repris *Monsieur de Pourceaugnac* dans la salle du Vieux Château.

9 novembre. Divers ordres de paiement royaux : 6263 livres et 8 sols destinés « à régler diverses dépenses faites à Chambord [en septembre], telles que construction de cloisonnages pour les logements des musiciens, danseurs et comédiens, salaire de deux pages, deux chantres et cinq violons, fourniture de cire, habits de danseurs et autres menues dépenses engagées pour la représentation de quinze comédies » ; 1500 livres, « comme à compte de la dépense faite pour le ballet et divertissement de Chambord représentés dans la salle du vieux château à Saint-Germain-en-Laye » – c'est-à-dire pour la reprise de la comédie-ballet de *Monsieur de Pourceaugnac* début novembre à Saint-Germain.

15 novembre. Création de *Monsieur de Pourceaugnac* au Palais-Royal.

2-7 décembre. Interruption des représentations au Palais-Royal.

5 décembre. L'envoyé du sultan ottoman Mehmed IV (le Grand Turc), Soliman Aga, est reçu fastueusement par le roi et la cour à Saint-Germain.

16 décembre. Gratification royale annuelle de 1000 livres accordée à Molière « en considération de son application aux belles-lettres et des pièces de théâtre qu'il donne au public ».

24 décembre. Ordre de paiement pour la dépense des préparatifs des *Amants magnifiques*, « les ballets et comédie » qui doivent être dansés au mois de janvier 1670 au château de Saint-Germain-en-Laye.

1670

4 janvier. Acte de décès de Marie Hervé, mère des Béjart, qui sera inhumée le 10.

4 janvier. Achevé d'imprimer par Sercy d'Élomire *hypocondre, ou Les Médecins vengés*, pamphlet haineux et diffamatoire écrit par Le Boulanger de Chalussay contre Molière, sous la forme d'une comédie en cinq actes. Élomire-Molière est, entre autres, désigné comme fils de Juif et de fripier, à nouveau accusé d'inceste et menacé d'être cocu.

6-18 janvier. Interruption des représentations au Palais-Royal.

18 janvier. Ordre de paiement de 10 000 livres comme acompte des dépenses à faire pour la nourriture des comédiens et autres personnes qui participeront au grand ballet qui doit être donné à Saint-Germain-en-Laye – *Les Amants magnifiques*.

25 janvier. Ordre de paiement royal de 3000 livres « à la troupe de mes comédiens du Palais-Royal », « pour le voyage et séjour qu'ils ont fait par mon ordre et pour mon divertissement en mon chasteau de Chambord l'année dernière 1669 ».

Janvier-février. Nouvelle gratification royale annuelle de 1000 livres accordée au dramaturge Molière, comme aux autre gens de lettres.

30 janvier – 17 février. Séjour de la troupe à Saint-Germain-en-Laye. *Les Amants magnifiques* y sont donnés les 4, 13 et 17 février. C'est le *Divertissement royal*. Ballard en a publié le livret pour la représentation. Mais Molière ne publia jamais sa comédie des *Amants magnifiques*. Pour ce voyage, la troupe reçut une gratification de 12.000 livres, selon La Grange.

20 février. Molière prend un privilège pour cinq ans pour l'impression de *Monsieur de Pourceaugnac*.

1<sup>er</sup>-8 mars. La troupe est à Saint-Germain pour le roi. La *Gazette* indique des représentations des *Amants magnifiques* les 4 et 8 mars – reprise du *Divertissement royal* –, et celle de *Monsieur de Pourceaugnac* le 6 mars.

3 mars. Première édition de *Monsieur de Pourceaugnac*.

24 mars – 17 avril. Clôture de Pâques et renouvellement de la troupe. Louis Béjart se retire (il est « mis à la pension »); pour sa retraite, comme nous dirions, il recevra une rente viagère de 1000 livres. Molière recrute Baron, fin avril, et deux mois plus tard, le couple des Beauval (Madame Beauval avec une part, Beauval avec une demi-part) – tous comédiens qu'il fait venir de troupes de campagne.

15 avril. État détaillé des dépenses pour les représentations de *Monsieur de Pourceaugnac* et des *Amants magnifiques* à Saint-Germain, les 4, 6 et 8 mars : paiement pour les costumier et tailleur, pour des pièces de vêtement (de la perruque aux bas et aux escarpins), pour le logement et la nourriture des danseurs, musiciens et comédiens, pour les carrosses et voitures destinés aux transports, pour les ouvriers recrutés par Vigarani pour ses machineries et décors, pour les copistes de la musique de Lully...

26 avril. Paiement de la pension royale de 6000 livres « à ma troupe de mes comédiens du Palais-Royal, pour leur pension et entretien de l'année dernière 1669 ».

18 juin. La Grange signale que la troupe a reçu 1320 livres de Monsieur, duc d'Orléans, pour plusieurs visites.

Mai-juin. Au cours d'un séjour en Grande-Bretagne pour négocier le traité de Douvres qui rapprochera la France de Louis XIV et l'Angleterre de Charles II (frère d'Henriette), Henriette d'Angleterre, Madame, assiste à la représentation d'une anthologie des comédies de Molière, en anglais. Madame mourra brutalement le 29 juin.

30 juin – 10 juillet. Interruption des représentations au Palais-Royal.

31 juillet. Mention de la somme de plus de 15 000 livres accordées au Trésorier des Menus-Plaisirs pour parfaire le paiement des dépenses engagées pour la représentation des *Amants magnifiques* en février, à Saint-Germain-en-Laye.

11-16 août. Interruption des représentations au Palais-Royal.

31 août. Mention de l'ordre de paiement de 5716 livres 10 sols pour le parfait paiement des dépenses faites pour les représentations de *Monsieur de Pourceaugnac* et du *Sicilien* au Vieux Château de Saint-Germain en février.

31 août. Mention de la somme de 19 776 livres accordées au Trésorier de l'argenterie pour les dépenses liées aux *Amants magnifiques*, au même lieu et à la même date.

31 août. Molière reçoit du trésorier des Menus-Plaisirs 500 livres « pour l'impression de la comédie et ballet de *La Princesse d'Élide* ». Comme Molière avait fait imprimer sa comédie-ballet en 1665, cette somme pourrait couvrir les frais d'impression des livrets nécessaires aux représentations de la pièce à Saint-Germain en août 1669.

6 septembre. Représentation des *Amants magnifiques* à Versailles devant le duc de Buckingham.

3-28 octobre. La troupe se rend à Chambord par ordre du roi. « On y a joué entre plusieurs comédies *Le Bourgeois gentilhomme* », dit La Grange, cette comédie-ballet ayant été créée le 14 octobre, et plusieurs fois reprise alors. Toujours selon La Grange, à cette occasion, la troupe reçut « de part pour nourritures et gratification 600 livres 10 sols ».



8-15 novembre. La troupe doit aller à Saint-Germain par ordre du roi pour trois autres représentations du *Bourgeois gentilhomme*. La Grange note qu'elle a reçu 54 livres pour la nourriture « à 6 livres par jour chacun ».

15 novembre. Aux côtés de sa commère Catherine Leclerc (la De Brie), Molière est parrain de la fille des Beauval, récemment recrutés par le chef de la troupe.

18 novembre. Molière reçoit du trésorier des Menus-Plaisirs 2800 livres « pour les habits qu'ils ont fait faire pour le grand *Divertissement royal* qui s'est fait le dernier carnaval à Saint-Germain-en-Laye » – la représentation des *Amants magnifiques* de février-mars. Comme souvent, les remboursements de frais s'échelonnèrent au long des mois de cette année.

23 novembre. Première du *Bourgeois gentilhomme* au Palais-Royal.

3 décembre. La gazette européenne *Relations véritables*, imprimée à Bruxelles, annonce que le sieur Molière fait une comédie en machines et un ballet en musique ; il s'agit de *Psyché*.

14 décembre. Molière se voit consentir une rente de 550 livres par Lully et sa femme Madeleine Lambert pour un prêt à eux fait de 11.000 livres – signe du bon accord des deux artistes à ce moment-là.

31 décembre. Molière obtient un privilège valable dix ans pour *Le Bourgeois gentilhomme*, ainsi que pour *Psyché* (créée en janvier 1671) et *Les Femmes savantes* (créées en mars 1672) ; ce privilège sera enregistré le 13 mars 1671.

1670

Parmi les pensions et gratifications aux gens de lettres est mentionnée la gratification annuelle de 1000 livres accordée par le roi à Molière pour l'année 1670, toujours « en considération des ouvrages de théâtre qu'il donne au public ».